

Schéma Directeur de la Vie étudiante

2024 - 2029



Crédits photos et images :

© Daniel NICOLAESKY - PSL
Page de couverture, 3, 7, 9, 11, 15, 17, 18, 25 et 32
© O - H - N - K
Page de couverture
© PSL
Page 7, 22, 25, et 29
© Margot HAMEAU
Page 28
@Union PSL
Page 32
@Frédérique ALBERT
Page 32

Contacts :

Florence Benoit-Moreau
Vice-Présidente Vie étudiante et Responsabilité sociale
florence.benoit-moreau@psl.eu

Sarah Asset
Directrice de la vie étudiante et de campus
sarah.asset@psl.eu

Introduction



Florence Benoit-Moreau
Vice Présidente vie étudiante et
responsabilité sociale

L'Université PSL, officiellement « grand établissement » depuis novembre 2022, reconnue à l'échelle nationale et internationale et forte de ses établissements-composantes, nourrit l'ambition de développer et soutenir, à l'échelle institutionnelle, la « vie étudiante », pilier de l'attractivité, de l'intégration et de la réussite des étudiantes et étudiants dans leurs études.

Nous partageons collectivement la conviction qu'accueillir les étudiantes et étudiants, les soutenir dans leur quotidien et leur donner l'occasion de s'investir dans la communauté et de nouer des relations facilite leur réussite à court terme, mais nourrit également le sentiment d'appartenance à l'Université, à court et long terme au sein de la communauté d'alumni. Quelques mots clés résument notre approche : accueil, soutien, engagement, liens, inclusion.

L'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante s'inscrit dans la continuité de la mise en lumière de la « vie étudiante » comme un axe majeur de la stratégie de l'Université PSL, nécessaire tant pour attirer les étudiants, que pour les aider à réussir et développer des compétences complémentaires de celles acquises en salle de cours ou laboratoire, ou encore pour les fidéliser sur le long terme. Comme toute stratégie, elle nécessite une formalisation, un pilotage, des moyens dédiés. Ce premier Schéma Directeur est un point de départ permettant de poser les bases d'un programme d'actions qui se développera d'années en années et se professionnaliserà encore.

Le défi principal pour bâtir un plan d'actions vie étudiante est de placer l'étudiant au cœur de la démarche, non pas seulement en tant qu'apprenant, mais en tant que personne. L'élaboration de ce document a permis d'expérimenter une grande première : la tenue d'Assises de la Vie étudiante, réunissant des étudiants engagés de chacun des établissements-composantes. Une nouvelle étape a été franchie à la rentrée 2023 avec l'ouverture du Centre de la vie étudiante, rue Mazet dans le 6ème arrondissement, tiers-lieu destiné à réunir en un même espace les services de la vie étudiante ainsi que salles et équipements pour accueillir associations et initiatives étudiantes et susciter les rencontres !

La vision stratégique parvient ainsi à s'inscrire dans du concret : des services incarnés par des équipes en développement tout autant que dans des lieux, le tout dans une dynamique collégiale réunissant les directions vie étudiante des établissements-composantes, les ingrédients sont réunis pour mener à bien les chantiers proposés par ce Schéma Directeur.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

*Florence Benoit-Moreau, Vice-Présidente Vie étudiante et Responsabilité sociale de l'Université PSL
Sarah Asset, Directrice de la vie étudiante et de campus de l'Université PSL*

Et l'ensemble du Comité Vie étudiante : Dorothée Butigieg (ENS-PSL), Hélène Lenoble Liaud (Dauphine-PSL), Odile Majérus (ENSCP-PSL), Caroline Barban (Observatoire de Paris-PSL), Catherine Paul, Claudie Doums et Laurent Tessier (EPHE-PSL), Gabrielle Grondin (ENC-PSL), Béatrice Rocher (Mines Paris-PSL), Anne Devulder (ESPCI Paris-PSL), Maud Girault (CNSAD-PSL), Eglantine Jastrabsky (ENSA Paris Malaquais), Laurence Berreur (La Fémis), Julien Bohdanowicz (ENSAD)

Méthodologie

Dès juin 2022, la question de la rédaction d'un schéma directeur vie étudiante a été portée par le groupe de travail vie étudiante (GTVE) de l'université PSL, composé de représentantes et représentants de la vie étudiante de chaque établissement composante et des trois établissements partenaires CVEC de l'Université. Cette réflexion vient à la suite de 4 ans de construction de services et d'une politique commune d'accueil des étudiantes et étudiants de l'Université, et de deux ans de fonctionnement de plusieurs services à destination des étudiantes et étudiants.

Cette démarche s'inscrit également dans le développement des activités coordonnées sur les sujets de violences sexistes et sexuelles, d'action sociale, de lutte contre la précarité alimentaire et menstruelle, et de vie associative. L'Université PSL, depuis la création de son service vie étudiante et la mutualisation d'une partie de la CVEC de l'Université, s'est placée en support des établissements pour les aspects vie étudiante, afin de construire une infrastructure de services et un réseau d'actrices et d'acteurs réactifs, pouvant s'adapter aux évolutions des besoins de nos différents publics étudiants.

C'est dans cette dynamique de support et de consolidation de réseau que la méthodologie de ce schéma directeur a été pensée.



Phase 1 : Cadrage et diagnostics

Octobre à Novembre 2022

Ateliers de conception et de cadrage interne au GTVE, où les référentes vie étudiante ont pu dresser un diagnostic des besoins et des forces de leurs établissements sur les sujets. Ces ateliers ont également servi à borner le sujet et à cadrer ses enjeux.

Phase 2 : Consultations

Novembre 2022 à Février 2023

Les établissements et les services vie étudiante centraux ont été consultés sur leurs besoins et sur les questions de périmètres établies au niveau du GTVE PSL.

Les principaux acteurs territoriaux de la vie étudiante (CROUS de Paris, Mairie de Paris, Région Île-de-France) ont été consultés. L'objectif de ces rencontres était de ne pas développer d'initiatives redondantes, et de pouvoir s'inscrire dans les politiques locales.



Phase 3 : Structuration et écriture

Mars 2023

Ateliers de construction du plan et de retour des établissements et du GTVE, avec une phase de « document martyr ».

Phase 4 : Partage, concertation et finalisation

Avril à Juin 2023

Organisation d'Assises de la vie étudiante, afin de consulter les élues et élus étudiants et responsables associatifs de l'Université sur la vie étudiante à l'échelle de PSL, et de les mobiliser sur des sujets transverses au Schéma Directeur.

Rédaction et relecture d'une version finale, incluant les retours des étudiants et étudiantes.

Présentations aux instances (Comité DGS, Directoire, Conseil d'Administration).



Grands Axes

L'ensemble des ateliers et des phases de réflexion se sont appuyés sur les bilans réguliers rendus par les services de la vie étudiante dans le cadre de la CVEC, sur les différents indicateurs de suivi existants au niveau des services, ainsi que sur les retours des communautés. Les apports faits par nos collaborateurs et partenaires territoriaux, ainsi que les sujets évoqués lors de la conception du SRESRI (Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation), dans les colloques organisés par la Ville de Paris (notamment sur la précarité étudiante), et dans les réseaux nationaux (CPED, réseau des vice-présidences vie étudiante, etc.), ont largement nourri les réflexions qui ont abouti à ce plan.

La contribution et les pistes de réflexion identifiées par nos élus, élues, représentantes et représentants des associations étudiantes, nourrissent en filigrane ce schéma, elles sont notamment intégrées dans les objectifs correspondants, en bleu.

Le Schéma Directeur final est structuré autour de 4 axes. La suite du document développe chacun de ses axes, subdivisés en objectifs. Chaque section part d'un constat puis développe le plan d'actions et son échéancier sur les 5 ans.

Axe 1 : Pilotage de la vie étudiante

Axe 2 : Vie citoyenne - soutien à l'engagement associatif et étudiant

Axe 3 : Vivre à PSL, vivre à Paris

Axe 4 : Vivre ensemble sur le campus

Les actions en bleues sont celles qui ont été décidées suite aux Assises de la vie étudiante de PSL, sur le conseil des élus et élèves étudiantes.

Cette version du schéma directeur vie étudiante de l'Université PSL pour les années 2024 - 2029 est une version courte. La version longue, comprenant notamment une note introductive plus longue ainsi que des introductions et un descriptif des indicateurs prévus pour chaque objectif est disponible à la demande à vieetudiante@psl.eu

Axe 1

Pilotage de la vie étudiante



Axe 1 - Objectif 1

Créer les outils d'une politique fondée sur les données, le participatif et la recherche-action

Actions :

- Création d'un comité de pilotage, en coordination avec la direction de l'aide au pilotage de l'Université PSL, dont l'objet est de travailler sur les indicateurs de la vie étudiante. Les objectifs sont les suivants :
 - Harmonisation :
 - De la définition des indicateurs à l'échelle de l'Université PSL,
 - De leurs méthodologies de collecte.
 - Mise en commun des données collectées ;
 - Mise en place d'un réseau de référents dans les établissements ayant pour mission la remontée des données vie étudiante, tandis que PSL se charge du traitement harmonisé pour produire les indicateurs.
 - Mise en place d'ateliers de recherche et/ou de recherche-action réguliers sur des sujets vie étudiante sur le site Mazet, en partenariat avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'Université.
- Création d'un observatoire de la vie étudiante composé de :
 - Une personne en doctorat, sur les sujets de recherche sur les politiques de la vie étudiante, en charge de coordonner le séminaire de recherche ;
 - Un séminaire annuel de recherche, ouvert à tout PSL, avec pour but de mener des enquêtes annuelles sur des thématiques ciblées ;
 - Coordination avec l'Observatoire de la Vie Étudiante à l'échelle nationale.

Jalons :

À un an :

- Étude et recherche de moyens pour le financement de thèse(s).
- Définition d'un ensemble d'indicateurs communs, leurs périmètres et les moyens de leur collecte.
- Lancement de projets de recherche par et pour les étudiants sous format Hackathon.

À deux ans :

- Recrutement d'une ou un doctorant sur les sujets VE.
- Lancement du séminaire de recherche vie étudiante.
- Lancement d'enquêtes thématiques annuelles, sur un cycle de 4 ans, pour réactualisation et suivi des données (conditions de vie, violences sexistes et sexuelles, égalité et discrimination, santé mentale et bien être...).
- Création d'un rétroplanning annuel de collecte des données vie étudiante.
- Mise en place du réseau de référents.

À cinq ans :

- Avoir réalisé 5 enquêtes.
- Centralisation et ajout au rapport CVEC des résultats des enquêtes, intégration de celles-ci aux stratégies vie étudiante.

Axe 1 - Objectif 2

Structurer des instances de la vie étudiante à l'échelle PSL

Actions :

- Passage du groupe de travail vie étudiante en « Comité vie étudiante » ;
 - Création de formations en interne dédiées aux personnels et référents vie étudiante, ces formations porteront notamment sur l'harmonisation des pratiques dans l'ensemble des établissements.
- Pérennisation des « Assises de la vie étudiante », rassemblant des élus étudiants et étudiantes de tous les établissements sur les sujets de vie étudiante :
 - Organisation d'au moins une demi-journée annuelle ;
 - Création de panels d'étudiants représentatifs pouvant être sollicités au cours de l'année sur différents sujets ;
 - Échanges à l'occasion des assises sur des axes précis de réflexion proposées par les autres instances ou sur des outils de la vie étudiante à mettre en œuvre (Commission VEA du Sénat, Observatoire de la vie étudiante) ;
 - Mise en place d'enquêtes et de sondages courts réguliers auprès des élus étudiants et étudiantes des différents établissements.
- Restructuration de la composition des jurys des Appels à Initiatives étudiantes et des éventuels fonds d'aides PSL pour plus de représentativité.

Jalons :

À un an :

- Création du Comité Vie étudiante.
- Annualisation des Assises de la vie étudiante.
- Restructuration des instances du type AIE pour plus de représentativité.

À deux ans :

- Mise en place de panels thématiques réguliers.
- Lancement de sondages réguliers sur les sujets vie étudiante.



Axe 1 - Objectif 3

Établir des canaux de communication pertinents et en cohérence avec les pratiques des communautés étudiantes

Actions :

- État des lieux des outils existants, avec pour objectif leur interconnexion et optimisation ;
- Structuration des outils de remontée de l'information concernant les événements vie étudiante des associations vers les établissements et des établissements vers PSL ;
- Création de relais de communication dans les associations étudiantes pour la diffusion de l'information par les canaux appropriés ;
 - Sondage sur les pratiques de communication des étudiants, adaptation en fonction des pratiques dans les différents établissements ;
 - Communication multicanale afin de toucher plus d'étudiants.
- Mise en place, en s'appuyant sur des associations étudiantes, de canaux de communication étudiants PSL :
 - Cartographie des réseaux sociaux utilisés ;
 - Mise en place d'un échange régulier avec les associations pour remonter les comptes à jour et à relayer.
- Développement de l'ENT étudiant mutualisé pour centraliser l'information.
- Création formelle du statut de « Responsable PSL » dans les différents Bureaux associatifs du campus, et mise en réseau des responsables PSL ;
 - Création d'un annuaire et d'un organigramme ;
 - Publication des contacts des responsables PSL étudiants par établissement.

Jalons :

À un an :

- Réalisation d'une cartographie complète des outils et canaux de communication vers les étudiants depuis les différents services ;
 - À l'échelle PSL ;
 - À l'échelle des établissements.
- Création d'une stratégie de communication vie étudiante interétablissement ;
 - liste des sujets portés tant par la structure centrale que les établissements-composantes ;
 - Identification des canaux de communication.
- Lancement d'un sondage sur les pratiques de communication étudiante.
- Formalisation du réseau de responsables étudiants PSL dans tous les établissements.

À deux ans :

- Adaptation des pratiques de communication suite aux sondages.
- Cartographie des réseaux sociaux étudiants et universitaires.
- Mise en place d'une communication multicanale sur certains événements.
 - Étude de l'efficacité ;
 - Éventuelle reproduction et élargissement de la pratique ;
- Mise en place d'un recensement annuel des réseaux sociaux associatifs ;

À cinq ans :

- Existence des plateformes des services et des activités étudiantes sur un ENT commun.

Axe 2

Vie citoyenne : soutien à l'engagement associatif et étudiant

Les Assises de la vie étudiante, organisées le 24 mars 2023, ont permis pour la première fois aux élus et élues étudiantes de l'ensemble des établissements de PSL de se réunir, pour beaucoup de se rencontrer et d'échanger sur la politique de l'Université en matière de vie étudiante.

La journée était organisée autour d'un temps de présentation, d'un temps d'ateliers collectifs, et d'un temps de restitution.

Quelle que soit l'activité au cours de cette journée, il est ressorti de façon constante :

- le besoin de structuration de la communication et de ses canaux,
- le besoin d'identifier les acteurs et actrices de la vie étudiante,
- la volonté d'harmoniser les pratiques administratives autour de la vie étudiante tout en respectant et valorisant les spécificités historiques de chacun des établissements.

Les traditions très fortes des établissements en matière, sinon de vie étudiante per se, d'engagement étudiant dans des projets aussi bien associatifs que de recherche, ont créé dans l'ensemble de l'Université PSL le potentiel d'une vie étudiante interconnectée d'une très grande qualité. Tandis qu'il revient à l'université de fournir les infrastructures et les services nécessaires au bien-être et à une bonne qualité de vie et d'études des étudiants et étudiantes, ce sont eux qui portent les projets qui font des campus des espaces de vie et d'échange.

La création d'espaces communs d'échanges, de formations à destination des étudiants et étudiantes engagées, la mise à disposition de lieux et la création de temps forts étudiants, ainsi que l'harmonisation des pratiques de valorisation et de communication autour des événements sont les prochaines étapes nécessaires à la création de ponts entre nos établissements-composantes, et à la dynamisation d'une vie étudiante intercampus, à l'échelle de la ville.



Axe 2 - Objectif 1

Accompagner et créer des espaces pour les élues et élus étudiants de l'Université

Actions :

- Création d'un plan de formation commun des élues et élus étudiants, avec des formations sur les sujets suivants, validables sous forme de diplôme universitaire et ouvert à tous et toutes :
 - Fonctionnement de l'ESR ;
 - Histoire de PSL et de ses établissements ;
 - Fonctionnement des instances ;
 - Droit public / droit des instances ;
 - Lire et comprendre un budget, etc...
- Création de vadémécums et de supports communs de présentation du fonctionnement des différentes instances, accessibles à tous ;
- Création de présentations et de sensibilisations en amont des périodes électorales, mise en place de webinaires de présentation des missions des élues et élus ;
- Lancement d'une réflexion générale sur les outils de participation démocratique au sein de l'Université et l'augmentation du taux de participation ;
 - Présentations régulières du rôle d'élues et élus,
 - Présentation généralisée du fonctionnement des établissements et de l'université, et du rôle des instances dans ce fonctionnement.
- Mutualisation d'outils de votes sécurisés, si besoin.

Jalons :

À un an :

- Création diplôme universitaire « Élu étudiant ».
- Création de supports d'explication des instances.
- Présentation aux instances de l'Université de l'enjeu de la représentativité étudiante.

À deux ans :

- Création de supports plus généraux sur des aspects pratiques de la vie d'élue ;
 - Budget, droit administratif, etc.
- Présentation des instances aux étudiants en première année et des enjeux qui y sont liés.

À cinq ans :

- Création de communications centralisées en amont des périodes électorales avec les représentantes et représentants étudiants.

Axe 2 - Objectif 2

Créer, en coordination avec les acteurs du territoire, des espaces de formation des étudiants et étudiantes engagées et responsables associatifs

Actions :

- Recensement de l'offre de formation à destination des étudiants et étudiantes, à la fois :
 - Dans les établissements,
 - Au niveau municipal et régional,
 - Au niveau national.
- Mise en place de formations « tests » dans le centre Mazet sur des créneaux fixes et réguliers et sur les thématiques choisies par les responsables étudiants ;
- Création d'un catalogue de formations mutualisées, dans les différents espaces des campus PSL, et offrant une visibilité sur les formations locales, municipales, régionales et nationales à destination du public étudiant engagé dans l'associatif ;
- Création de supports de formations, de parcours et d'outils en partenariat avec le Centre d'Innovation pédagogique ;
- Mise à disposition de guides, supports types, vadémécums et fiches réflexes sur un espace dédié.
- Intégrer les formations à destination des élus et élues au catalogue ;
- **À terme** : lancement d'une réflexion sur la mutualisation d'une partie des formations (sécurité, droit, sensibilisations, etc...) avec l'École Interne des personnels de PSL.

Jalons :

À un an :

- Recensement des formations faites à PSL et de leurs budgets.
- Recensement des formations faites au niveau de l'IDF sur le monde associatif et à destination des associations étudiantes.
- Lancement de 3 formations pilotes.

À deux ans :

- Lancement d'une réflexion sur la mutualisation des budgets de formation des représentantes, représentants, élèves et élus étudiants et étudiants responsables associatifs.
- Lancement d'un programme de formation associative dans le centre Mazet ;
 - En partie en auto-gestion associative,
 - En partie par la mutualisation de formations existantes.

À cinq ans :

- Catalogue de formation mutualisé pour les élèves et élus étudiants et responsables associatifs.
- Mutualisation de certaines formations étudiantes et personnel.
- Création d'un espace spécifique aux doctorantes et doctorants, qui ont accès aux formations étudiantes et personnel.

Axe 2 - Objectif 3

Accompagner les associations et les initiatives étudiantes dans leurs projets et les rendre visibles sur l'ensemble du campus

Actions :

- Rédaction d'une charte associative PSL commune, en collaboration avec les élus étudiants et étudiantes et les responsables associatifs.
- Création d'outils de gestion associatifs communs à PSL, qui permettraient à la fois aux associations d'accéder aux mêmes ressources, et aux administrations de traiter de façon plus centrale les différentes démarches des associations :
 - Création d'un annuaire des associations domiciliées, nourri par les services de la vie étudiante de chaque établissement ;
 - Centralisation des différentes campagnes FSDIE / AIE sur une plateforme, filtrable en fonction des établissements de rattachement ;
 - Mise en réseau des associations portant sur les mêmes thématiques.
- Mise en place d'outils d'appuis juridiques et administratifs à destination des associations :
 - Création de vadémécums, d'outils types, éventuellement de webinaires, sur les sujets de droit associatif, droit des contrats, gestion de budget et d'espaces, etc. ;
 - Centralisation des informations sur les différents services et associations dédiées à l'échelle des établissements, mais aussi de la ville et de la région ;
 - Recensement des subventions disponibles et aide à la recherche de subventions.
- Organisation de journées annuelles à destination des associations, avec des ateliers de formation, mais aussi des moments d'échanges et occasions de se rencontrer en interassociatif.

Jalons :

À un an :

- Lancement d'un groupe de rédaction paritaire pour une charte associative PSL.
- Centralisation des informations sur la domiciliation.

À deux ans :

- Création d'un support administratif pour les associations, afin de les aider dans leurs démarches - vadémécums, tutoriels, contacts pratiques.
- Création d'un annuaire des associations domiciliées, en lien avec les procédures des établissements, pour garantir la mise à jour.
- Organisation de journées d'ateliers sur la vie associative destinées aux étudiants et étudiantes engagées.

À cinq ans :

- Plateforme de gestion des associations centralisée sur l'ENT étudiant PSL.
- Création d'un help desk associatif et d'ateliers de suivi.

Axe 2 - Objectif 4

Harmoniser les pratiques de valorisation de l'engagement étudiant à l'échelle de l'Université

Actions :

- Partage des expériences et pratiques de tous les établissements ;
- Recensement des différentes procédures ;
- Lancement d'un groupe de travail spécifique pour établir les éventuels points de convergence et de mutualisation possibles ;
- Création de procédures types à destination des établissements souhaitant réformer leurs systèmes ;
- Création d'un système de certification des compétences acquises dans le cadre de l'engagement, afin de pouvoir les valoriser dans son parcours futur ;
- Création d'espaces réservables par les associations pour leurs réunions et ateliers ;
- Lancement d'une réflexion à l'échelle de l'Université sur la banalisation de temps associatifs communs (semaine intersemestre, créneaux associatifs dédiés en semaine).

Jalons :

À un an :

- Recensement des procédures.
- Lancement du groupe de travail transverse avec les services de formation.
- Création d'espaces réservables pour les associations.

À deux ans :

- Harmonisation des procédures.
- Système de certification de compétences.
- Lancement de la réflexion sur la banalisation de temps communs.



Axe 3

Vivre à PSL, vivre à Paris

L'Université PSL se compose d'établissements composantes situés pour l'essentiel dans la ville de Paris : la vie quotidienne des étudiantes et étudiants de ses campus est profondément marquée par son ancrage parisien, qui reste le barycentre de l'Université.

Plusieurs des établissements de l'université fonctionnent cependant avec des sites détachés, que ce soit en Île de France (Meudon, Condorcet, Foljuif, etc.), ou en région (Sofia Antipolis, Dinard, Montpellier, etc.). Si les étudiantes, étudiants, doctorantes, et doctorants concernés sont relativement minoritaires, il est essentiel que la réflexion menée ici les intègre, notamment parce qu'ils sont amenés, dans le cadre de leur vie étudiante ou de leurs études, à circuler entre ces sites distants et les espaces plus centraux de l'université. Les services de PSL se sont développés sur un campus assez vaste, ce qui a permis d'envisager, dès leur fondation, la possibilité d'accompagner les étudiantes et étudiants à distance.

Une grande majorité des étudiants et étudiantes de PSL est présente sur le campus parisien, et vit une expérience d'études profondément liée à cette situation. C'est pourquoi, il est essentiel d'envisager les services étudiants qui sont proposés en tenant compte de ce constat. L'existence depuis 2020 de services dans les domaines de l'accueil des étudiants internationaux, du logement ou encore de la santé, permet de dresser un premier bilan des actions mutualisées sur le campus. En outre, la réponse nécessaire aux crises sanitaires et sociales de 2019-2022 a permis de révéler la valeur ajoutée des actions communes sur les questions de coordination territoriale, d'actions sociales et de lutte contre la précarité alimentaire. Ce sont des initiatives connues des différents publics cibles qui ont favorisé le développement de la circulation sur les campus et qu'il est essentiel de renforcer dans un avenir proche.



Axe 3 - Objectif 1

Améliorer et harmoniser l'accueil des étudiants internationaux

Actions :

- Cartographie des flux entrants et sortants d'étudiants et étudiantes, doctorants et doctorantes et chercheurs et chercheuses[1], afin de mieux qualifier les publics cibles et de développer des dispositifs adaptés ;
- Renforcement des liens de collaboration avec les établissements ;
- Renforcement du développement des offres partenariales publiques et privées du Welcome Desk dans l'objectif de faciliter et de fluidifier les parcours des publics internationaux ;
- Déploiement plus large de la plateforme de tandem linguistique ;
- Lancement d'une réflexion sur un programme d'aide à la mobilité sortante, avec le Welcome Desk et le groupe de travail relations internationales de l'Université.

[1] Du fait du périmètre élargi du Welcome Desk, également centre Euraxess.

Jalons :

À un an :

- Labellisation de niveau trois bienvenue en France.
- Renforcement des partenariats avec les établissements.

À deux ans :

- Lancement des collaborations avec les établissements sur la cartographie des flux sortants.
- Déploiement plus large des tandems.
- Déploiement de nouveaux partenariats publics et privés.



Axe 3 - Objectif 2

Structurer une politique commune autour de l'accueil et de l'accompagnement à la recherche de logements, et du développement de l'offre locative de PSL

Actions :

- Structuration de l'accueil aux étudiantes et étudiants sur les questions de logement, notamment :
 - Information sur les options à Paris ;
 - L'orientation vers les bailleurs et/ou les aides, et les institutions ;
 - Création de fiches réflexes de bonnes pratiques dans le cadre de la recherche de logement, et en tant que locataire ;
 - Ateliers créations de dossier / demandes d'aides / information sur les droits sociaux.
- Création d'un groupe de travail logement PSL, rassemblant un référent logement par établissement, et animé par la personne en charge du SMS, avec les objectifs suivants :
 - La coordination de la gestion des chambres afin de minimiser la vacance, et d'optimiser l'aide en cas de besoin de logement d'urgence ;
 - Le partage de bonnes pratiques, procédures, contacts ;
 - Éventuellement : études des possibilités d'élargissement du parc immobilier.
- Déploiement d'une plateforme PSL centralisant les petites annonces de bailleurs souhaitant louer aux étudiants de PSL (avec une possibilité de filtre par établissement), et des étudiants souhaitant trouver ou rendre un appartement.
- Mise en place d'animations et de projets « logement durable » et « bien être logement », tels que :
 - Vide greniers annuels (collecte avant l'été et remise à la rentrée) ;
 - Animations « Adopte une plante », et garderie de plantes pendant l'été ;
 - Création d'ateliers et de fiches-conseils sur le logement économique et durable.

Jalons :

À un an :

- Structuration du SMS Logement en central à PSL.
- Enquête sur les besoins des différents établissements.
- Mise en place de ressources et d'ateliers sur le logement à Paris et à PSL.

À deux ans :

- Mise en place d'animations logement durable et bien être logement en coordination avec les services RSE et santé.
- Évaluation des besoins et outils existant pour la mise en relation des étudiants entre eux et avec des bailleurs.
- Enquête sur le logement étudiant.

À cinq ans :

- Déploiement d'une solution centralisée d'accès au logement.

Axe 3 - Objectif 3

Consolider et développer l'offre PSL en termes de santé et de prévention

Actions :

- Consolidation du service d'orientation et de prévention psychologique afin de permettre d'absorber la demande grandissante ;
- Renforcement du lien avec les établissements et leurs référents, via la mise en place systématique d'une « référence » (psychologue attitrée), permettant d'alerter et de discuter sur les situations spécifiques de chaque établissement en termes de santé mentale ;
- Organisation, en partenariat avec les établissements, et en fonction de leur demande, de permanences psychologiques sur site ;
- Développement des partenariats du service de santé étudiante avec :
 - Les acteurs locaux permettant aux étudiants et étudiantes une prise en charge rapide dans leurs quartiers d'études ;
 - Les associations et acteurs santé du territoire afin d'améliorer les actions de prévention à destination des étudiantes et étudiants.
- Renforcement des actions de prévention sur les campus et dans le cadre du centre Mazet ;
- Renforcement des structures d'étudiantes et étudiants ambassadeurs et sentinelles, notamment sur les sujets de santé mentale ;
- Harmonisation et optimisation des pratiques d'accompagnement des étudiantes étudiants en situation de handicap :
 - Dématérialisation de la procédure de demande d'aménagement de scolarité ;
 - Formation des référents des différents établissements ;
 - Organisation d'actions de sensibilisation et d'orientation sur les sujets des handicaps ;
 - Rédaction d'un nouveau schéma directeur handicap.

Jalons :

À un an :

- Finalisation de la structuration de la référence au niveau des établissements ;
- Renforcement des actions de prévention ;
- Lancement du chantier d'harmonisation des procédures d'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap.

À deux ans :

- Transformation du Service en SSE :
 - Structuration des instances de la santé,
 - Diversification et formalisation des partenariats,
 - Structuration et renforcements des systèmes d'ambassadeurs santé.
- Simplification du système de prise de rendez-vous.

Axe 3 - Objectif 4

Structurer et harmoniser l'offre et l'orientation vers l'emploi étudiant

Actions :

- Relai des plateformes d'offres d'emplois dédiées de la Région Île-de-France, de la ville de Paris et de PSL sur des pages web dédiées :
 - Lancement d'une réflexion sur l'opportunité de lancer une plateforme dédiée à PSL ;
 - Centralisation de toutes les offres d'emploi étudiant de PSL sur la plateforme recrutement.psl.eu avec un filtre dédié.
- Création d'une charte de l'emploi étudiant partagée par les établissements ;
- Création de supports de préventions sur les arnaques et le droit du travail ;
 - Si besoin, création d'ateliers « lire son contrat de travail », « comprendre sa fiche de paie », etc. ;
 - Fléchage des outils liés à l'orientation professionnelle accessible aux étudiants et étudiantes de l'Université.
- Création d'une table d'orientation pour l'accès à une aide juridique en cas de besoin ;
- Création d'un salon annuel de l'emploi étudiant, avec à la fois des recruteurs présents -dont l'université elle-même- et des activités et ateliers liés à l'emploi et à l'insertion professionnelle ;
- Organisation d'ateliers photos / CV / entretiens, pour accompagner les premiers recrutements des étudiantes et étudiants de l'université ;
- Organisation d'ateliers "bilans de compétences" pour apprendre à relire et valoriser les compétences acquises au travers des expériences d'emploi étudiant.

Jalons :

À un an :

- Identification des acteurs de l'emploi étudiant dans PSL et chez les partenaires territoriaux (Ville de Paris, Région IdF) et lancement d'une étude de besoin.

À deux ans :

- Structuration d'un GT Emploi et insertion professionnelle, et identification de référents par établissements.
- Mise en place d'ateliers et d'événements autour de l'emploi étudiant.
- Mise en place de supports conseils et fiches pratiques.
- Identification et mise en place d'un réseau d'employeurs et de relais pour l'emploi.

À cinq ans :

- Centralisation des supports, offres et calendrier d'ateliers sur la plateforme OnePSL30.
- Mise en place d'un système central d'annonce.

Axe 3 - Objectif 5

Renforcer les partenariats territoriaux sur les questions d'alimentation et de mobilité

Actions :

- Développement des dispositifs sur le campus, tels que :
 - Étude de la possibilité de renforcer les dispositifs d'aide alimentaire ;
 - Multiplications des antennes d'AMAP sur le campus ;
 - Étude de la possibilité de mise en place d'offres de distributeurs de plats sains dans les établissements ;
 - Mise en place d'ateliers cuisine / nutrition, d'animation et supports sur le bien manger.
- Mise en place, en accord avec la politique RSE de l'Université, d'un plan de soutien aux mobilités douces, notamment :
 - Bourses au vélo annuelles ;
 - Ateliers de réparation et mise en place de bornes outils à des emplacements stratégiques du campus ;
 - Étude de la mise à disposition de plus d'espaces de rangement sécurisés pour les vélos, trottinettes et autres ;
 - Étude de la mise en place de placards à casques sur les campus ;
 - Cours de sécurité routière.

Jalons :

À deux ans :

- Études des différents dispositifs dont :
 - Renforcement des aides alimentaires,
 - Possibilités d'antennes d'AMAP,
 - Bourses aux vélos,
 - Casiers à casque,
 - Espaces de rangement.
- Adressage du sujet avec la ville de Paris et les mairies des arrondissements.

À cinq ans :

- Mise en place d'un plan de soutien aux mobilités douces.
- Mise en place d'ateliers et d'animations sur les sujets du bien manger et des mobilités douces.



Axe 3 - Objectif 6

Harmoniser et renforcer les outils d'aides et d'action sociale à l'échelle de l'Université

Actions :

- Création d'un groupe de travail Aides sociales inter-établissements, avec pour objectifs :
 - Le partage des bonnes pratiques et de l'expérience ;
 - L'harmonisation des règles de gestion des FSDIE ;
 - Réflexion sur les différents besoins en termes d'aides sociales ;
 - Réflexion sur la création d'un dossier de demande d'aide unique au niveau de PSL, afin d'harmoniser les pratiques et les démarches pour les étudiants et étudiantes ;
 - Centralisation des demandes d'aides sociales via un ENT commun.
- Mise en place d'une « Clinique administrative » à destination des étudiants et étudiantes de PSL, qui aurait pour rôle :
 - L'information des étudiants sur leurs droits ;
 - L'orientation vers les bonnes institutions en cas de besoin ;
 - L'organisation d'ateliers collectifs et de supports d'informations sur les procédures administratives les plus communes (demander un DSE, demander les APL, première déclaration d'impôt) ;
 - Éventuellement l'accompagnement individuel d'étudiantes et étudiants en prévention de situations complexes qui nécessiteraient l'aide d'une personne du service social.
- Création de pages centralisant les « bons plans » et les ressources disponibles, en relayant les dispositifs des établissements et des institutions locales ;
 - Mutualisation des outils de demandes d'aides sociales, par la création d'un espace de dépôt des dossiers centralisé, connecté à l'ENT étudiant.
- Lancement d'une étude de faisabilité du développement d'une plateforme type « toutes mes aides » à PSL ;
 - Campagne de sensibilisation sur les dispositifs existants, sur les réseaux de l'Université, de type « tips de la semaine » / interview de bénévoles / tutoriels et infographies.

Jalons :

À un an :

- Lancement du GT aides sociales et du dialogue sur l'harmonisation des pratiques.

À deux ans :

- Mise en place d'une clinique administrative et des ressources associées.

À cinq ans :

- Intégration d'un espace commun aides sociales sur la plateforme OnePSL30.

Axe 4

Vivre ensemble sur le campus

L'Université PSL, comme toutes les universités urbaines, rencontre un véritable défi dans la mise en place d'une vie de campus urbaine, à la fois intégrée dans la ville (comme vu dans l'axe précédent), et spécifique. Comment faire en sorte, après dix ans d'existence, que chaque étudiant de l'Université PSL puisse accéder à l'ensemble du campus de son université, comment créer ce sentiment d'appartenance dans tous les espaces PSL ?

C'est une question qui a été posée de nombreuses fois depuis la création de notre université, et qui s'est imposée comme un des futurs grands défis que nous aurons à relever.

Ce sentiment d'appartenance se développe notamment grâce à des moments ouverts à toutes et tous, de grandes rencontres et des moments de communion, notamment autour du sport et de la culture. Ils se fabriquent également par des dispositifs, que l'on met en place de façon collective afin de protéger nos étudiants et étudiantes, d'évaluer et de prévenir les éventuels risques auxquels ils et elles pourraient être exposés. Enfin, il s'agit de moyens purement logistiques et pratiques, qui permettront d'assurer, en toute sécurité et sans entraver le bon fonctionnement des établissements, que toutes et tous puissent avoir accès à l'ensemble du campus.



Axe 4 - Objectif 1

Renforcer et diversifier l'offre sportive

Actions :

- Renforcement de l'offre sportive sur le Campus Panthéon :
 - Renforcement des liens avec les Bureaux des Sports ;
 - Création d'une offre au centre Mazet ;
 - Sondage des établissements pour la mise à disposition d'espaces pour l'offre sportive dans leurs locaux ;
 - Reprise des créneaux sportifs au CSU Sarrailh ;
 - Réflexion sur les questions de diffusion de l'information et de communication sur le campus Panthéon.
- Élargissement de l'offre sport santé :
 - Redéploiement d'activités de type art thérapie et danse thérapie ;
 - Mise en place d'activités sportives ponctuelles en partenariat avec les différentes associations de promotion de la santé mentale sur le campus ;
 - Élargissement des dispositifs de tests santé sur les semaines de rentrée.
- Développement des équipes de compétitions PSL ;
- Soutien à l'organisation de tournois et d'activités sportives interétablissement ;
- Mise en place de sensibilisation aux pratiques handisports lors des temps forts Handicap.

Jalons :

À un an :

- Conventionnement de tous les BdS.
- Création de la possibilité de circuler entre les activités des BdS, quel que soit l'établissement d'inscription.
- Création de l'AS PSL.
- Organisation de plusieurs tournois sportifs interétablissements.

À deux ans :

- Élargissement de l'offre sportive sur le campus Panthéon, notamment dans les établissements.
- Retravail de la communication du service des sports pour mieux capter le public du campus Panthéon.
- Mise en place d'actions ciblées sur le Handisport.
- Mise en place des tests santé sports de façon systématique.

À cinq ans :

- Uniformisation des réservations de créneaux sportifs via la plateforme OnePSL30.
- Communication unique quel que soit le campus.
- Banalisation des UE de sport dans toutes les maquettes pédagogiques.

Axe 4 - Objectif 2

Structurer et faire connaître une offre d'activité culturelle à l'échelle de l'Université

Actions :

- Étude de la faisabilité de la création d'un SMS culture à l'échelle de PSL ;
- Mise en réseau des Bureaux des Arts des établissements, afin de relayer les initiatives et programmations aussi bien des étudiantes et étudiants que des établissements, et encourager des synergies permettant de meilleurs partenariats ;
- Centralisation du calendrier évènementiel et mise en valeur des événements culturels au niveau de PSL ;
- Lancement d'une réflexion sur la valorisation du patrimoine des établissements et de son accessibilité au public étudiant, en coordination avec la direction de la communication, du partage des savoirs et du marketing de PSL ;
- Organisation d'un forum annuel de rencontres des talents artistiques dans les établissements ;
- Mise en place d'un état des lieux des salles de représentation disponibles au niveau de PSL, dans l'objectif d'identifier celles qui pourraient être mises à disposition régulièrement des associations et activités culturelles ;
- Centralisation des partenariats culturels locaux.

Jalons :

À un an :

- Étude de faisabilité de la création d'un SMS Culture.
- Première mise en réseau des Bureaux des Arts.
- Première réflexion sur la valorisation du patrimoine et état des lieux des espaces de pratiques culturelles.

À deux ans :

- Premier forum des talents.
- Identification et recensement des partenariats culturels.
- Structuration des remontées pour l'agenda PSL.

À cinq ans :

- Intégration de l'agenda culturel à OnePSL30.
- Recensement des salles et espaces, ainsi que des moyens de réservation.

Axe 4 - Objectif 3

S'assurer que le campus est un espace sûr et inclusif pour tous et toutes

Actions :

- Élaboration d'un catalogue de formations testées et certifiées à destination des établissements, segmenté par public, et portant sur les sujets de prévention des violences sexistes et sexuelles, mais aussi des discriminations et violences discriminatoires, quelles qu'elles soient, et sur le bizutage et sa prévention ;
- Mise en place d'un plan de sensibilisation et de formation interétablissement sur ces sujets ;
- Fluidification et communication sur le recrutement de la cellule d'écoute et de veille PSL ;
- Proposition d'activités et de temps forts de prévention tout au long de l'année ;
- Mise en place de communication spécifique sur les dispositifs existants dans l'Université, et, notamment :
 - Cellule d'écoute et de veille ;
 - Activités et temps forts de sensibilisation ;
 - Procédure commune de changement de prénom d'usage.
- Élaboration de supports de communication et de fiches pratiques concernant les différentes procédures de signalement et de sanctions disciplinaires ;
- Réalisation d'enquêtes régulières.

Jalons :

À un an :

- Catalogue de formation interétablissement.
- Recrutement d'une personne dédiée sur les sujets de VHSS.
- État des lieux des pratiques et avancées.

À deux ans :

- Plan de sensibilisation, formation et prévention.
- Renouvellement de l'enquête VSS et publication des nouveaux résultats.
- Proposition d'une programmation d'événements sur les sujets sur tous les campus.
- Premier jet de fiches pratiques sur les différents dispositifs.

À cinq ans :

- Étude régulière des nouveaux besoins et mise à jour des dispositifs en fonctions desdits besoins.



Axe 4 - Objectif 4

Renforcer la circulation interétablissement

Actions :

- Déploiement à plus grande échelle de l'Agora PSL, pour présenter les services et associations PSL, avec l'objectif d'avoir un maximum d'associations présentes ;
- Réalisation d'une cartographie interactive des espaces associatifs et ouverts de PSL, afin de permettre aux étudiants et étudiantes de repérer les espaces qui leur sont ouverts ;
- Mise en place d'un outil de réservation des espaces associatifs ;
- Organisation d'événements itinérants, qui permettent aux étudiants et étudiantes de découvrir les différents espaces ;
- Mise en place d'une carte étudiante donnant accès à l'ensemble des campus PSL.

Jalons :

À un an :

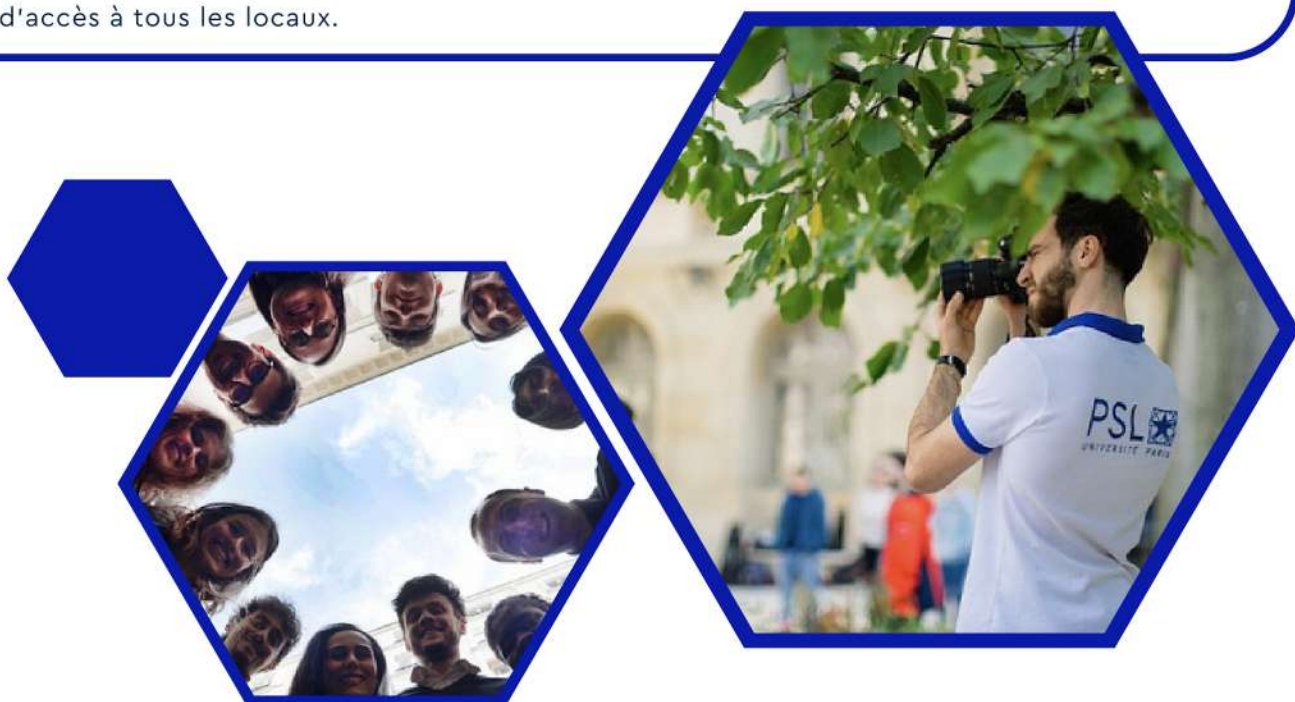
- Amélioration du recensement associatif et de l'agenda des activités.
- Réalisation d'une cartographie des espaces associatifs.

À deux ans :

- Etude de la possibilité d'un système d'identification unique.
- Mise en place d'une cartographie des systèmes de réservation des espaces associatifs.
- Organisation de premiers événements.

À cinq ans :

- Système de réservation unique.
- Carte d'accès à tous les locaux.



Remerciements

Ce travail a été le fruit d'une longue collaboration entre les services de l'Université, nos composantes et partenaires, mais aussi nos partenaires extérieurs et nos représentants et représentants étudiants. Aussi nous tenions à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et institutions ayant participé à la création de ce schéma directeur !



PSL



PSL

Dauphine

UNIVERSITÉ PARIS

PSL

École nationale des
Chartes

PSL



PSL



École Pratique
des Hautes Études

PSL

ESPCI



PARIS

PSL



PSL

Observatoire
de Paris

PSL



Inserm



École nationale supérieure
d'architecture Paris-Malaquais

La femis

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON

École
des arts
décoratifs
paris

Région
île de France



